



## DECLARATION LIMINAIRE – CHSCT du 8 juillet 2016 (2ème convocation)

Madame la Présidente,

Depuis plusieurs mois les travailleurs, retraités, jeunes, privés d'emplois, se mobilisent et manifestent contre la loi El Khomri, et font entendre leur voix par le biais de pétitions et votations.

Malgré cela, le gouvernement VALLS reste sourd et sans doute pour rendre hommage à ROCARD, grand adepte du 49.3, l'a réutilisé mardi 5 juillet dernier, s'asseyant encore une fois sur le principe même de démocratie. Et affiche clairement son mépris envers la population française.

Rappelons qu'en cette année 2016 nous fêtons les 80 ans des premiers congés payés et des premières conventions collectives, synonymes de progrès social.

Or avec l'article 2 de la Loi El Khomri, les accords d'entreprise primeront sur les accords de branche... Grand danger à prévoir sur les conditions de travail, qui sont déjà bien difficiles dans grand nombre d'entreprise. Et le bien-être du travailleur dans tout ça ?!

Dans le même temps, le contexte général reste de plomb à la DGFIP : chaque année amène son lot de suppressions d'emplois pendant que les charges de travail s'accroissent dans les services.

Les réformes incessantes amènent une perte de repère chez nos collègues : restructurations, évolutions incessantes des outils de travail, règles de gestion remises en cause, missions menacées...tout ceci crée des incertitudes sur l'avenir.... Et que dire de la revalorisation salariale...

Après la journée des fonctionnaires du 26 janvier et dans un contexte de mobilisation contre la loi El Khomri, le gouvernement de François Hollande met fin au blocage du point d'indice qu'il pratiquait depuis son arrivée en 2012. Il nous annonce généreusement une augmentation de 0,6 % au 1er juillet prochain et de 0,6 % au 1 er février 2017 ! Ce déblocage ne suffira même pas à compenser l'amputation de nos salaires par l'augmentation des cotisations sociales entre 2015 et 2016.

On ne s'étonnera pas que cette baisse du pouvoir d'achat des fonctionnaires conjuguée aux suppressions d'emplois et aux réformes de structures soient des facteurs supplémentaires de dégradation des conditions de vie au travail.

Concernant ce CHSCT, on constate, cela devient récurrent, le manque de moyen en terme de crédit, le manque de moyen donné à la médecine de prévention (un mi-temps pour plus de 400 agents), des installations parfois précaires ou non adéquates (fauteuils « fatigués » dans nombre de structures, double écran, bureaux, isolation phonique ou

thermique, etc...).

La souffrance des agents du département ne fait que s'accroître. Vous ne pouvez que panser les plaies déjà bien ouvertes chez nombres de nos collègues alors que nous connaissons tous la cause principale de ces souffrances : la pénurie de personnels.

La sortie du recouvrement des trésoreries au motif d'optimiser les conditions de travail des agents est une mascarade... C'est une façon de préparer le terrain pour votre successeur, qui pourra continuer le démantèlement du Service Public de proximité.

Les élus en CHSCT  
Pascal CHABALIER  
Julien PETIT